

Affichage des résultats 1 à 12 sur 101 au total

Publié le 02/06/2020

La ville de Sceaux facilite la réouverture des terrasses des cafés et des restaurants pour retrouver l'âme du village !

Philippe Laurent, maire de Sceaux, a annoncé mardi 2 juin la mise en place d'un plan élaboré avec les professionnels et l'Union des commerçants et artisans de Sceaux (Ucas) visant à faciliter au maximum la réouverture des terrasses de cafés, de restaurants ou de commerces alimentaires dès le 2 juin 2020, comme le permet la poursuite de l'allègement du confinement annoncé par le Premier ministre.



CP - Ville de Sceaux - La ville de Sceaux facilite la réouverture des terrasses des cafés et des restaurants
(222630 b.)

 [Télécharger](#)

Publié le 25/05/2020

Réouverture du parc de Sceaux : Philippe Laurent écrit au Premier ministre

Philippe Laurent, maire de Sceaux, a écrit lundi 25 mai au Premier ministre pour lui demander « la réouverture immédiate du Parc de Sceaux, fermé depuis le début du confinement le 16 mars dernier ».



CP - Ville de Sceaux - Réouverture du parc de Sceaux : Philippe Laurent écrit au Premier ministre
(454847 b.)

 [Télécharger](#)

Publié le 09/05/2020

Distribution de masques et confinement allégé

Philippe Laurent, la ville de Sceaux s'est mise en condition dès le début avril pour réussir

Philippe Laurent : « La ville de Sceaux s'est mise en condition dès le début avril pour réussir l'allègement du confinement, qui sera d'autant plus rapide que le port du masque barrière sera enfin systématiquement recommandé avec les autres gestes ».



CP - Ville de Sceaux - Masques et confinement allégé
(636361 b.)

Télécharger

Publié le 29/04/2020

Sceaux, première ville des Hauts-de-Seine à distribuer des masques barrières à tous ses habitants

Le 10 avril, la ville de Sceaux a commandé 30 000 masques en tissu réutilisables destinés à ses agents ainsi qu'à l'ensemble de ses habitants. Un masque barrière sera distribué dans la boîte aux lettres de chaque foyer scéen dès le jeudi 30 avril, une première dans les Hauts-de-Seine. Des points de retrait seront en outre mis en place, à partir du lundi 4 mai, pour que les foyers composés de plusieurs membres puissent retirer des masques supplémentaires, dans le strict respect des mesures sanitaires.



CP - Ville de Sceaux - Sceaux première ville des Hauts-de-Seine à distribuer des masques barrières à tous ses habitants
(231799 b.)

Télécharger

Publié le 17/04/2020

Décision du juge des référés du Conseil d'État, communiqué de presse de la Ville de Sceaux

Le Conseil d'État vient de rejeter le recours de Philippe LAURENT, maire de Sceaux, qui avait prescrit par arrêté du 6 avril 2020 que toute personne présente dans l'espace public à Sceaux porte « une protection nasale et buccale » pour freiner la diffusion du virus Covid-19, arrêté suspendu par le juge des référés du tribunal administratif de Cergy-Pontoise le 9 avril 2020.



CP_Sceaux - Ville de Sceaux - Suite à décision du juge des référés du Conseil d'état.pdf
(439513 b.)

Télécharger

Publié le 09/04/2020

Arrêté portant obligation de protéger sa bouche et son nez : le maire de Sceaux interjette appel de l'ordonnance en référé du TA devant le Conseil d'État

Philippe Laurent, maire de Sceaux et secrétaire général de l'Association des maires de France, a pris acte de la décision de la juge des référés de Cergy-Pontoise de suspendre l'application de son arrêté du 6 avril 2020 instituant une obligation de porter une protection nasale et buccale dans l'espace public pour toute personne de plus de 10 ans.



CP - Ville de Sceaux - La Ville fait appel de l'ordonnance du juge des référés
(497509 b.)

Télécharger

Publié le 06/04/2020

À Sceaux, il faut désormais protéger sa bouche et son nez pour sortir dans l'espace public

Philippe Laurent, maire de Sceaux et secrétaire général de l'association des maires de France, a signé lundi 6 avril un arrêté « conditionnant les déplacements dans l'espace public des personnes de plus de 10 ans au port d'un dispositif de protection nasale et buccale ». Les motivations de cet arrêté font référence à de nombreuses prises de position, datant parfois de plusieurs semaines, d'autorités sanitaires de toute nature, et, surtout, de l'avis parfaitement clair de l'Académie nationale de médecine, autorité indépendante, en date du 2 avril 2020.



CP - Ville de Sceaux - À Sceaux, il faut désormais protéger sa bouche et son nez pour sortir dans l'espace public
(169535 b.)

Télécharger

Publié le 02/03/2020

Sceaux s'engage aux côtés de la Métropole du Grand Paris en faveur de l'usage du vélo au quotidien

Sceaux, première ville cyclable d'Île-de-France, est prête à s'engager avec la Métropole du Grand Paris pour faire progressivement du vélo le principal moyen de transport individuel du quotidien.



CP - Ville de Sceaux - Sceaux s'engage aux côtés de la Métropole du Grand Paris en faveur de l'usage du vélo au quotidien
(184200 b.)

Télécharger

Publié le 20/02/2020

Sociétés en transition(s) : le développement durable sur grand écran à Sceaux

Les villes de Sceaux et Bourg-la-Reine organisent du 26 février au 1er mars la 4e édition du Festival Sociétés en transition(s). Au programme : sept films, plusieurs tables rondes, de nouvelles animations et une exposition réalisée par les accueils de loisirs.



CP - Ville de Sceaux - Festival Sociétés en transition(s)

(186728 b.)

 Télécharger

Publié le 17/02/2020

Sceaux, ville pilote pour l'expérimentation du compte financier unique et la transparence des finances locales

La ville de Sceaux et l'État ont signé le 6 février la convention relative à l'expérimentation du compte financier unique (CFU) sur les comptes 2020, 2021 et 2022 pour le budget principal de la Ville, en présence de Philippe Laurent, maire de Sceaux, et de Maïté Gabet, directrice départementale des Finances publiques des Hauts-de-Seine.



CP - Ville de Sceaux - Sceaux ville pilote pour l'expérimentation du CFU

(136170 b.)

 Télécharger

Publié le 03/02/2020

Les énergies au cœur des débats à Sceaux

À l'issue de la démarche "Parlons ensemble de l'environnement à Sceaux", la Ville s'est engagée à accompagner ses habitants dans leur volonté d'agir pour l'environnement. À cette fin, un premier cycle de conférences sur le thème des énergies s'est tenu d'octobre à décembre 2019. À l'occasion d'un second cycle, trois nouvelles conférences sont programmées les 6 février, 10 mars et 2 avril de 20h à 22h30 à l'hôtel de ville (122 rue Houdan).



CP - Ville de Sceaux - Conférence Les énergies

(181960 b.)

 Télécharger

Publié le 31/01/2020

"L'arbre en ville", cycle de conférences à Sceaux

La ville de Sceaux a adopté la Charte de l'arbre en conseil municipal le 2 octobre 2019 avec l'objectif de faire prendre conscience à chacun des bénéfices que les arbres apportent en ville et des mesures à prendre pour les protéger. Dans cette optique, et en lien avec la démarche "Parlons ensemble de l'environnement à Sceaux", un cycle de trois conférences-débats intitulé "L'arbre en ville" est proposé par la Ville en 2020. Les conférences se tiendront les mercredis 5

février, 3 juin et 7 octobre de 19h à 20h30 à l'hôtel de ville (122 rue Houdan).



CP - Ville de Sceaux - Conférences L'arbre en ville
(215853 b.)

 Télécharger



MAIRIE DE SCEAUX
HÔTEL DE VILLE - 122 RUE HOUDAN
92330 - SCEAUX

 **01 41 13 33 00**

- ▶ LA MAIRIE RECRUTE
- ▶ DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AU RGAA
- ▶ PLAN DU SITE
- ▶ PRESSE
- ▶ MENTIONS LÉGALES

LETTRÉ D'INFORMATION

Saisir votre adresse e-mail :

exemple@lorem.dom



✕ DÉSINSCRIPTION

HORAIRES D'OUVERTURE : Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Jeudi de 8h30 à 12h. Samedi de 9h à 12h : permanences de Sceaux info mairie et du service Population et citoyenneté.

RÉALISATION

STRATIS